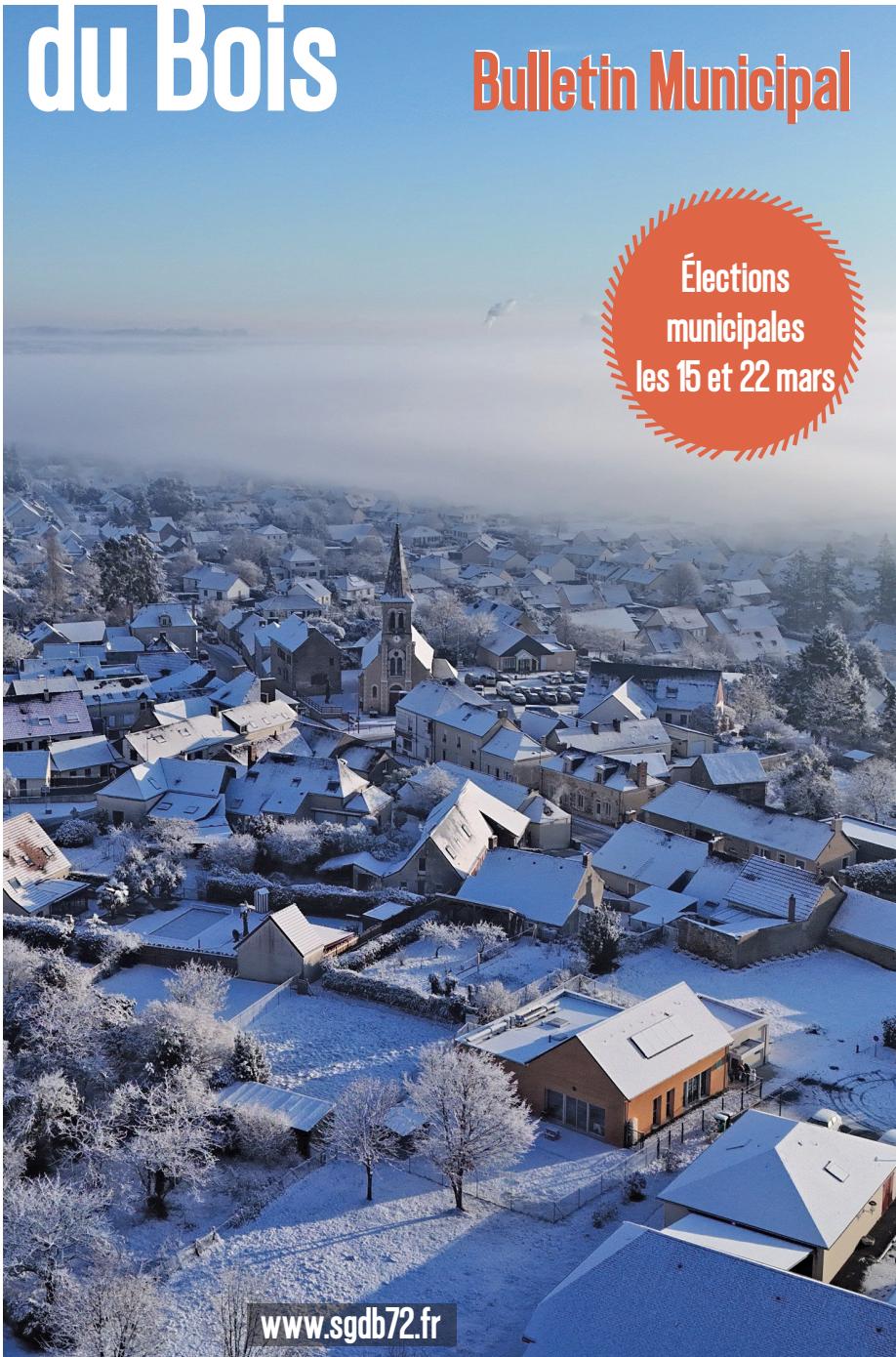


N°91
JAN
2026

Saint Georges du Bois



Bulletin Municipal



Élections
municipales
les 15 et 22 mars

Rétrospectives P32/33

Brèves P34/36

Notre commune P37/39

Vie Scolaire P20/21

Enfance/Jeunesse P22/24

Associations P25/31

Édito P2

Actualités P3/14

Conseil Municipal P15/17

Travaux P18/19



Le début de l'année 2026 nous a rappelé que nous étions en hiver, qu'il pouvait faire froid et que la neige pouvait tomber ! Quelques bonhommes de neige et amateurs de luges ont été aperçus ici et là dans notre village. Grâce à l'appui de certains agriculteurs et bénévoles, le salage des principaux axes a été assuré pendant ces trois journées difficiles.

Nous abordons la dernière année du mandat municipal puisque les élections pour le renouvellement des conseils municipaux se tiendront les 15 et 22 Mars. Pour rappel le scrutin est ouvert de 8h à 18h.

A la fin de ce mandat, je souhaiterai remercier toutes celles et tous ceux qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre à œuvrer pour l'harmonie de la vie quotidienne locale : bénévoles du service public à travers la mobilisation pendant la période Covid, pour le portage des repas, l'animation de la bibliothèque A Pleine Page ou le salage des voiries. Je pense aussi aux bénévoles des associations qui se mobilisent pour faire vivre au mieux les structures dans lesquelles ils sont engagés. Je pense aussi à tous les collaborateurs de la municipalité qui chacun dans leur rôle assurent le bon fonctionnement des services publics municipaux. Je pense enfin à mes collègues élus qui ont tant donné en temps pendant ces six années. Que toutes ces personnes soient fières de leur rôle, de leur mission ou de leur engagement pour ce qui nous unit : Saint Georges du Bois.

Pendant les dernières semaines de ce mandat, des actions lancées précédemment, verront leur mise en œuvre démarrer. Notre commune ne s'arrête pas de vivre en Mars 2026 ! Il en est ainsi de la mise en place de la passerelle au-dessus de l'Orne Champenoise pour le nouveau tronçon de la ronde Verte le long de la route de Souligné ; de la nouvelle aire de pique-nique sur l'aire de loisirs des Hayes qui vient d'être terminée ; de la végétalisation qui se poursuit dans différents lieux de notre village ; du projet immobilier du clos du Stade dont le démarrage est attendu pour début mars ; de la reprise des travaux de la rue de la croix Sainte Apolline ; de la construction des ombraries photovoltaïques à la Blanchardièvre dont les autorisations administratives ont été accordées fin 2025 ; du démarrage de la plateforme de déchets verts pour laquelle le permis de construire a été demandé fin décembre 2025 (dernière phase administrative) ; du vestiaire foot dont l'attribution des marchés suite à la consultation lancée en décembre devrait être réalisée dans les jours qui suivent cette rédaction (et avant la publication du bulletin).

D'ici la fin du mandat, l'équipe municipale actuelle votera le budget 2026 pour que tous ces chantiers en cours puissent se poursuivre sans rupture.

En ce début d'année 2026 souhaitons aussi à chaque boisgeorgienne et chaque boisgeorgien de partager des moments de convivialité, de plaisirs partagés, de joie, de bonheur et d'optimisme pour l'avenir.

Franck BRETEAU
Maire de Saint Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Inauguration des logements du clos des hayes

Le 12 novembre 2025 a eu lieu l'inauguration du programme des 36 logements réalisés au Clos des Hayes. Ce projet a été réalisé avec la collaboration du promoteur Yeswimmo, il est porté par la Société Mancelle d'Habitation qui devient ainsi le principal bailleur social de la commune. Ce projet offre 36 logements locatifs répartis en 12 appartements situés dans un petit immeuble locatif et 24 maisons individuelles réparties en quatre groupes. Le coût global de ce projet atteint près de 6,3 millions d'€ dont 1,5 apportés en fonds propres par la Mancelle d'Habitation.

Les personnes présentes, autour de M. HERVE, directeur général, ont pu visiter deux logements qui avaient été ouverts pour cette occasion par leurs locataires que nous remercions (Mesdames GAUTIER et MAZE)

Christine POUPINEAU, vice-Présidente de Le Mans Métropole, a souligné l'intérêt de la collectivité à voir de nouveaux projets se réaliser pour répondre aux demandes des habitants de l'agglomération.

Dans son intervention, Franck BRETEAU, Maire, a remercié les investisseurs de ce projet et rappelé qu'un nouveau challenge leur était maintenant lancé avec la réalisation du futur programme du Clos du Stade, à proximité des terrains sportifs. Il a tenu aussi à souligner l'engagement de la commune de Saint Georges du Bois à accueillir des nouveaux habitants à travers une offre locative sociale, bien qu'avec la suppression de la taxe d'habitation pour les locataires et l'exonération de la taxe foncière pour les bailleurs sociaux pendant quinze ans, aucune recette ne viendrait compenser les aspirations légitimes des nouveaux habitants à des services et équipements de qualité.



De gauche à droite : Stéphane GALIBERT (YesWimmo), Franck BRETEAU, Murielle ROBIN, Yves-Marie HERVE (Directeur général de La Mancelle d'Habitation), Mme MAZE (locataire), Christine POUPINEAU (Vice-Présidente de Le Mans Métropole) et Annabelle Bouhours-Durant, dirigeante du bureau Bleu d'Archi

Collecte des ordures ménagères : calendrier 2026

Le calendrier des collectes (ordures ménagères et sélective) effectuées par le service Propreté de Le Mans Métropole pour l'année 2026 est disponible en téléchargement: <https://www.lemansmetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/la-collecte-des-ordures-menageres>

Saint-Georges-du-Bois / Pruillé-le-Chétif

OMCS Collecte des ordures ménagères et collecte sélective le matin : sorti son bac volontaire le soir, à partir de 19 h

1 Modification des jours de passage : bleu aux jours bleus

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J FÉRIE	1 D	1 D	1 M	1 V FÉRIE	1 L OMCS	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D FÉRIE	1 M
2 V	2 L OMCS	2 L OMCS	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L OMCS	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L OMCS	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L OMCS	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L OMCS	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L OMCS	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L FÉRIE	6 M	6 S	6 L OMCS	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 S	7 A OMCS	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L OMCS	7 M	7 S	7 L OMCS
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V FÉRIE	8 L OMCS	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 L OMCS	9 L OMCS	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L OMCS	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L OMCS	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L OMCS	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M FÉRIE	11 V
12 L OMCS	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L OMCS	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L OMCS	13 M	13 S	13 L OMCS	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J FÉRIE	14 D	14 M FÉRIE	14 V	14 L OMCS	14 M	14 S	14 L OMCS
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L OMCS	15 M	15 S FÉRIE	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L OMCS	16 L OMCS	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L OMCS	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L OMCS	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L OMCS	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 L OMCS	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L OMCS	19 J	19 S
20 M	20 V	20 V	20 L OMCS	20 M	20 S	20 L OMCS	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L OMCS	21 M	21 S	21 L OMCS
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L OMCS	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L OMCS	23 L OMCS	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L OMCS	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L OMCS	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L FÉRIE	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V FÉRIE
26 L OMCS	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L OMCS	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L OMCS	27 M	27 S	27 L OMCS	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L OMCS	28 M	28 S	28 L OMCS
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L OMCS	29 M	29 S	29 L OMCS	29 J	29 D	29 M
30 V	30 L OMCS	30 L OMCS	30 J	30 S	30 M	30 V	30 L OMCS	30 M	30 V	30 L OMCS	30 M
31 S	31 M	31 M	31 D	31 D	31 V	31 L OMCS	31 J	31 L OMCS	31 J		

Rappel des règles des ordures ménagères :

Le jour de collecte est le lundi, les deux bacs (gris et jaune) sont ramassés en même temps. Pas de sacs dépassant des bacs. Veuillez sortir vos bacs la veille au soir. Les cartons bruns de grande taille ou hors gabarit ainsi que les encombrants doivent être apportés en déchetterie au Ribay ou à Allonnes.

La collecte du verre se fait dorénavant auprès des points d'apports volontaires, au nombre de cinq, répartis dans la commune dans les lieux suivants :

- A côté des terrains de tennis, rue de Pruillé-le-Chétif
- A côté du parking de l'école, rue de Souligné
- Au Parc des Hayes (dans le renfoncement avec l'allée des étoiles), avenue des Constellations
- A l'entrée du lotissement de la Bideaudière, à proximité de la rue de la Croix Sainte-Apolline
- A l'entrée du lotissement du Panorama, sur la place

"ICI, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !"

LE BON GESTE

EN Vrac, bien vides et non lavés

Emballages en plastique

Emballages en carton

Papiers

Emballages en métal

"Besoin d'un bac de tri plus grand ?"

Vous pouvez l'échanger en appelant le 02 43 47 47 60

LES INTERDITS

Sacs à ordures

Textiles

Vaisselle / Verre

Objets en plastique

Bois

Carton brun

www.le-mans-metropole.fr
Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine
02 43 47 47 60

CITEO

LE MANS Métropole

Conception : Service Communication et éditions / Bureaux d'études et de conception : Béatrice Léonard, Agence de communication, DRPC - 2014

Un nouveau chemin de randonnée : secteur des hayes



La fin des travaux du lotissement du Clos des Hayes offre aujourd'hui une belle opportunité pour les amateurs de promenade et de nature. En effet, cette réalisation a permis de poursuivre l'aménagement de la Ronde Verte, en créant une nouvelle liaison douce entre plusieurs secteurs du village.

Ce nouveau tronçon relie désormais le chemin des Garendières, au sud, au chemin qui traverse le Val de l'Orne vers l'ouest, permettant ainsi de rejoindre le ruisseau de l'Orne Champenoise. Le sentier longe les propriétés du Clos des Hayes et débouche à proximité des espaces de jeux du City Stade.

Après avoir traversé la RD 309, il se prolonge jusqu'au lotissement du Val de l'Orne, refermant ainsi la boucle. Une continuité appréciée qui renforce l'accessibilité des chemins de randonnée et valorise notre cadre de vie. Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune de favoriser les mobilités douces et de proposer des itinéraires agréables pour les marcheurs, joggeurs et familles.



Retour sur les voeux

Les voeux de 2026 se sont déroulés comme les années précédentes à la salle associative et ont permis aux 200 personnes présentes de prendre connaissance des actions menées sur la commune pendant l'année écoulée.

Franck BRETEAU, Maire, a souligné le caractère bien particulier de ce moment de rassemblement collectif où chacun se projette sous un angle positif, si important dans un moment où des signes extérieurs peuvent plutôt nous inquiéter. Toutefois, il a souligné qu'à Saint Georges du Bois il fait bon vivre et que l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux professionnels, y compris dans le secteur de la santé, sont des signes encourageants.

En conclusion, le Maire a souhaité remercier chaleureusement l'ensemble des membres de son équipe pour leur implication à l'issue de ce mandat municipal qui s'achève. Des applaudissements fournis du public ont conclu cette cérémonie, avant de poursuivre autour d'un cocktail préparé par Xavier VILLE, le cuisinier du restaurant scolaire, comme chaque année.



le cabinet médical s'agrandit pour mieux accueillir les patients

Le cabinet médical de Saint Georges du Bois, implanté dans ses locaux actuels depuis 2016 va faire peau neuve. Fort d'une attractivité pour les jeunes médecins, le cabinet médical a investi pour s'agrandir de 132 m² dans le courant de l'année



2026. Afin d'améliorer l'accueil des patients et les conditions de travail, cette extension permettra la construction de 2 bureaux médicaux et d'un bureau infirmier qui accueilleront dans des conditions plus favorables deux professionnelles de santé bien connues des Boisgeorgiens : le Dr Laëtitia Toullier (voir photo à gauche) et l'infirmière ASALEE Marion Pannard. Présente au cabinet depuis 3 ans, Madame Pannard intervient auprès des patients du cabinet médical pour la prévention des facteurs de risque cardio-vasculaires et la réalisation d'examens en complément du suivi médical.

Elle est également à l'initiative d'un groupe de remise en mouvement, sur prescription, pour les patients du cabinet médical. Quand au Dr Toullier, après un internat à la faculté de médecine d'Angers, elle a remplacé pendant 2 ans les médecins du cabinet de Saint Georges du Bois, aboutissant naturellement à son installation pendant l'année 2025 où elle a déjà pu constituer sa patientèle. La création d'un bureau médical supplémentaire permettra à l'avenir d'accueillir des internes en médecine ou d'autres professionnels de santé pour maintenir une offre de soins de qualité.



Nettoyage & protection des toitures, façades et terrasses

Nettoyer votre toiture sans l'abîmer, c'est possible, et recommandé.



Diagnostic et devis gratuits

Offre locale

15 % réservés aux habitants de Saint-Georges-du-Bois



Contact direct

02 55 99 44 72

contact@sain-et-toit.fr

www.sain-et-toit.fr

Un bon nettoyage ne se voit pas tout de suite... mais il dure.



Une créatrice locale en pleine évolution professionnelle



SGDB : Qu'est-ce qui vous a d'abord attirée vers la création de lingerie ?

Mme Lamizana : Passionnée par l'artisanat fait main et l'upcycling (recyclage de vieux vêtements), avec la volonté de donner une seconde vie aux tissus et de proposer une création plus responsable. J'ai débuté mon parcours en tant que créatrice de lingerie écoresponsable (Positive éco Lingerie).

SGDB : Qu'est-ce qui vous a motivée à élargir votre activité au textile ?

Mme Lamizana : Malgré l'engagement et la passion investis, il m'a été difficile de trouver ma place dans un marché vaste et très concurrentiel, où les démarches artisanales locales et raisonnées peinent parfois à être visibles face à une offre standardisée. Cette expérience m'a amenée à repenser mon positionnement et, plus largement, les espaces de rencontre entre créateurs et publics.

Aujourd'hui, j'ai choisi de me définir comme créatrice textile (Trame et Matière)

Ce choix m'offre plus de liberté créative et me permet d'explorer un univers varié, tout en restant fidèle à mes valeurs : artisanat, durabilité et proximité.



C'est dans cette continuité qu'est née l'idée de proposer un marché éco-créatif :

un événement pensé comme un espace de visibilité, d'échange et de transmission, dédié aux créateurs engagés et aux savoir-faire responsables.



Un lieu à taille humaine, favorisant les rencontres, la découverte de créations durables et une consommation plus consciente, en lien direct avec le territoire.

Trame et Matière /Création textile : creation-textile-sarthe.fr

Concernant le marché éco-créatif proposé les 18 et 19 avril, une page

Instagram a été créée : [@createursartisanaux_72](https://www.instagram.com/createursartisanaux_72)

Cela permettra très prochainement de découvrir les différents artisans qui feront partie de l'événement.



LE MARCHÉ
ÉCO-CRÉATIF
DU PRINTEMPS

18 & 19 AVRIL 2026
10h – 18h

ESPACE VERT • ÉCOLE TROMPE SOURIS
SAINT-GEORGES-DU-BOIS

* En cas de pluie : salle associative

Fait main • Local • Circuit court
Un marché à taille humaine

Flexo soirée : pensez-y ! voyagez en toute sérénité les vendredis et samedis soir avec la Setram



Pour rentrer chez vous, pensez au Flexo Soirée !

- La Setram vous raccompagne au départ de République, boulevard René Levasseur
- RDV le vendredi et le samedi à 22h30, 23h30 ou 00h30, identifiez votre zone de destination, indiquez au conducteur votre arrêt et laissez-vous ramener !

Pour plus d'informations <https://www.setram.fr/fr/985-Flexo-soiree.html>

Une nouvelle aire de pique-nique au cœur du city stade

Pour offrir aux habitants un espace de détente encore plus agréable, la commune vient d'aménager une nouvelle aire de pique-nique dans le secteur des espaces jeux du City Stade. Nichée dans un écrin de verdure, cette zone conviviale prendra place à l'extrémité sud de la piste BMX, à proximité de la tyrolienne.



Les travaux portaient sur la modification des clôtures existantes afin d'intégrer harmonieusement cet espace supplémentaire dans l'espace public.

Trois tables de pique-nique ont été installées, accompagnées d'une poubelle pour garantir la propreté du site. Cet aménagement vient enrichir les possibilités de loisirs en plein air et répond au souhait de proposer aux familles, sportifs et promeneurs un lieu propice au repos et au partage.

Travaux à l'atelier municipal de la blanchardière

La couverture de l'atelier municipal de La Blanchardière a été entièrement refaite, c'est plus de 650 m² de tôle fibro-ciment qui ont été remplacées par de la tôle bac acier isolée, des puits de lumière ont été intégrés à cette nouvelle couverture afin de bénéficier le plus possible d'un éclairage naturel.

Par ailleurs le fronton Est de ce bâtiment a été consolidé et renforcé par un portique métallique profilé qui rend cette façade en harmonie avec le profil de la toiture en améliorant l'étanchéité toiture fronton.

Ces travaux contribuent à prolonger la durée de vie du bâtiment et à offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en façade de mairie

Autrice pour la jeunesse installée à Saint Georges du Bois



« Notre fleur magique » : une histoire née de l'espoir et de l'amour

SGDB : Pourriez-vous nous présenter ?

Daphné Polpré : J'habite Saint Georges du Bois depuis octobre 2020, j'ai récemment publié un livre pour enfants intitulé *Notre fleur magique*. Un projet très personnel, né d'un long parcours de vie, mais surtout d'un immense désir de transmettre.

SGDB : Qu'est-ce qui vous a motivé à écrire un livre ?

Daphné Polpré : Pendant sept années, j'ai suivi un protocole de PMA (Procréation Médicalement Assistée). Un chemin souvent silencieux, fait d'attentes, de doutes, mais aussi d'une profonde résilience.

Lorsque nous sommes arrivés à Saint Georges du Bois, ce changement de cadre et de rythme de vie a été particulièrement bénéfique. Quelques mois à peine après notre installation, je suis tombée enceinte via la PMA. En décembre 2021, nous avons accueilli notre enfant, une arrivée qui a marqué l'aboutissement d'un long parcours, et le début d'une nouvelle histoire.

En devenant parent, une question s'est naturellement imposée : comment expliquer la PMA à un enfant, avec des mots simples, doux et rassurants ? En cherchant des livres jeunesse sur le sujet, je n'ai pas trouvé d'ouvrage qui corresponde à ce que je souhaitais transmettre : quelque chose de poétique, accessible, sans lourdeur médicale, et surtout universel.

C'est ainsi qu'est né *Notre fleur magique*.

« Notre fleur magique » : une histoire née de l'espoir et de l'amour

À travers une histoire symbolique et tendre, le livre aborde la notion de PMA sans jamais l'imposer. Il parle avant tout d'amour, de patience, de nature, de désir d'enfant et de magie du vivant. Une histoire qui s'adresse aussi bien aux familles ayant connu la PMA qu'à toutes celles qui aiment partager des récits porteurs de sens avec leurs enfants.

Notre fleur magique n'est pas un livre "sur" la PMA, c'est un livre sur l'origine de la vie racontée avec délicatesse, à hauteur d'enfant.

Un livre né d'un parcours intime, mais pensé pour toucher le plus grand nombre, petits et grands, parce que chaque histoire de vie mérite d'être racontée avec douceur.



Instagram : https://www.instagram.com/_les_livres_de_daphne_/_/

Le livre est disponible à l'achat en ligne : <https://payhip.com/b/qe9Un>

Il est également possible de l'acheter en direct en contactant :

leslivresdedaphne@gmail.com

Avancée du projet du clos du stade

Le projet du Clos du Stade, futur ensemble immobilier de 14 logements locatifs situé à côté du terrain de football, poursuit son chemin conformément au calendrier annoncé. Le permis de construire a été officiellement accordé à la fin du mois d'octobre, marquant une étape importante dans la concrétisation de cette opération.

Il reste désormais à finaliser la procédure de reclassification d'une portion de parcelle, nécessitant une délibération du conseil municipal. Cette dernière sera purgée d'ici la fin février, permettant ainsi d'engager la phase opérationnelle du chantier.

Les premiers coups de pelle sont prévus pour la fin du mois de mars. Si le déroulement des travaux suit le planning établi, la réception de l'ensemble est envisagée pour l'été 2028.



Élections municipales 2026

15 et 22 mars

Pour voter,
inscrivez vous
sur les listes
électorales
jusqu'au
6 février !



**les élections municipales se dérouleront
les 15 et 22 mars 2026.**

Si vous avez récemment emménagé à Saint Georges Du Bois et que vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il n'est pas trop tard !

Vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour le faire
(jusqu'au 4 février pour les inscriptions en ligne).

Muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile, vous pouvez :
- soit vous inscrire directement en ligne,
- soit vous présenter en mairie afin de compléter le cerfa

La fresque de l'espace de loisirs est réalisée

Après avoir fait l'objet d'une consultation via l'application de la commune sur le choix de la fresque à réaliser, Mathilda et Laura ont réalisé pendant les vacances de la Toussaint, la fresque choisie sur le bâtiment récemment construit à l'espace de loisirs des Hayes.

Sous le nom d'artistes de « Mojito Fraise » ; elles ont réalisé cette œuvre sous forme d'un atelier participatif avec des jeunes du Bocage Cénomans, dans le cadre des tickets sports proposés à chaque vacances.

C'est une très belle réalisation qui fait l'unanimité de toutes celles et tous ceux qui la découvrent.



Saint-Georges-du-Bois

RÉNOVATION DE LA RUE DE LA CROIX
SAINTE APOLLINE: LES TRAVAUX
SONT EN COURS

Actualités	Publications	Infos Pratiques
Commerce & artisans	Jeunesse	Associations
Vos élus	Vie Municipale	Transports
En images	N'urgences	Événements

Pour rester au courant
des dernières actualités
et alertes, téléchargez
l'Application mobile «My
Mairie» et choisissez
St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Associations

Guide des activités associative du Bocage Cénomans

AKILTOOR (jeux de société)

Apets 72

Association sportive de pétanque

Football club Saint Georges-Pruillé

Groupe chantant

Les Dynamiques Boisgeorgiens

Saint Georges Bien Etre

8 juillet 2025

RH : Participation à la complémentaire santé

Dans le cadre de la PSC (Protection Sociale Complémentaire), le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre la participation à la prévoyance (garantie maintien de salaire) au 1er janvier 2025.

Dans la continuité, la participation des collectivités à la garantie santé est obligatoire à partir du 1er janvier 2026.

La participation minimum obligatoire est de 15 € par mois, pour les contrats labellisés.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver la participation au financement des contrats individuels labellisés en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois, quel que soit sa quotité de travail.

Cette proposition a reçu un avis favorable du CST le 14/10/2025

L'agent devra produire un justificatif de cette labellisation chaque année.

Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

Dans l'éventualité où des dépenses d'investissement, nécessaires au fonctionnement de la commune, soient à réaliser avant le vote du budget primitif 2026, en mars 2026, Le conseil municipal approuve à l'unanimité d'autoriser le Maire :

- à mettre en recouvrement les recettes et à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget 2025 ;
- à mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget 2026 ;
- à engager, liquider, mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart de

celles inscrites au budget 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

Niveau de vote	Total crédits inscrits en 2025	Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement
Chapitre 21 (hors opérations)	264 586,27 €	66 146,57 €

Les dépenses sur l'exercice 2026 concerneront :

Au chapitre 21 – Immobilisations corporelles : acquisition de biens d'équipements divers (autres installations, matériel et outillage techniques, matériel de transport, de bureau et informatique, mobilier ainsi que d'autres immobilisations corporelles nécessaires au fonctionnement des services ou à l'intérêt général), des engagements et travaux divers notamment sur la voirie, les terrains bâties et non bâties, les bâtiments scolaires et autres bâtiments publics.

Convention d'adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'académie de nantes

Depuis 2013, l'académie de Nantes a impulsé le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles : le projet e-primo. En septembre 2025, 85% des élèves des écoles publiques disposent d'un accès à l'ENT, dont notre école. La commune de Saint Georges du Bois adhère au programme E Primo. Le prochain marché e-primo couvrira la période 2026-2030. Il permettra à l'école de continuer à disposer d'un ENT. Pour cela, il convient de signer la convention d'adhésion au groupement de commandes.

A titre d'information, pour l'année 2025-2026 le montant de l'adhésion s'élève à 504 € TTC. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette convention et autorise le maire à la signer.

Le Mans Métropole : attribution de compensation 2025 montant définitif

Des montants d'attributions de compensation provisoires ont été notifiés en début d'année sur la base des attributions de compensations définitives versées en 2024 et adoptés par délibération du Conseil communautaire réuni le 03/10/2024. Ils ont fait l'objet, en 2025, d'un versement mensuel aux communes.

Ces montants doivent être ajustés pour intégrer les recettes complémentaires de fiscalité économique au titre de 2023 (rôles supplémentaires de CFE et de taxe additionnelle sur le foncier non bâti).

Ces ajustements renvoient au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 23/04/2025 adoptés à la majorité qualifiée des communes membres de la Métropole. La commune de Saint Georges du Bois a adopté ce rapport en séance de Conseil Municipal du 10/06/2025.

Le montant de l'attribution de compensation versée par Le Mans Métropole à la commune de Saint-Georges- Du-Bois est actualisé à 261 086 €.

Le Mans Métropole a adopté les montants des attributions de compensation définitives par délibération du Conseil communautaire du 09/10/2025.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le montant de l'attribution de compensation définitive 2025 versée par Le Mans Métropole à 261 086 €.

Budget : subvention exceptionnelle maison de l'europe

Depuis plusieurs années la commune accueille un volontaire italien, en coopération avec La Maison de l'Europe. Dans ce cadre, l'Union européenne assure l'organisation de cours de langue destinés aux volontaires, grâce à un site internet.

Par expérience, la Maison de l'Europe sait que cette proposition est insuffisante et organise des cours de langues supplémentaires. Après avoir eu des difficultés à trouver un organisme cette année, une enseignante de FLE de l'Afalac va pouvoir intervenir pour un coût total de 1800 €. La Maison de l'Europe finance à hauteur de 100 € par volontaire (soit 1000 € au total).

Pour maintenir les cours de français, une subvention de 80 € par volontaire est sollicitée auprès des différentes collectivités accueillant un volontaire européen.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € au profit de la Maison de l'Europe pour le financement de cours de français dans le cadre de l'accueil de la volontaire italienne.

Budget : subvention exceptionnelle M.A.M – spectacle de fin d'année

Pour les fêtes de fin d'année, la M.A.M les Petits Bouts En train organise un spectacle pour les enfants. Une subvention est sollicitée auprès de la commune pour contribuer au financement de cette activité exceptionnelle.

Le coût du spectacle est de 337 € 50 TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € au profit de la M.A.M Les Petits Bouts En Train, pour une participation au financement du spectacle de Noël.

Budget : subvention exceptionnelle ceinture verte – défilé de tracteurs

Dans le cadre des festivités de Noël, l'association « La ceinture verte » organise un défilé des tracteurs illuminés le 7 décembre 2025, à la suite des animations proposées par la municipalité.

Afin d'aider l'association dans l'organisation de ce défilé, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 300 € au profit de l'association « La ceinture verte », dans le cadre de l'organisation du défilé des tracteurs illuminés de 2025.

Affaires diverses

Après discussion, il convient de réfléchir à un cheminement piéton en sortie du City Stade pour la protection des enfants, face à la vitesse excessive de certains véhicules

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Projet de vestiaires du football : une étape décisive en janvier

Le projet de construction des nouveaux vestiaires du football poursuit son avancée. Le retour des appels d'offres a eu lieu le 16 janvier, et l'ouverture des plis le 20 janvier. Cette étape va permettre de vérifier si l'ensemble des lots a trouvé preneur et de connaître plus précisément les propositions financières des entreprises candidates.

Ces éléments vont être déterminants pour définir un budget réaliste et optimiser au mieux les financements nécessaires à la réalisation de ce projet attendu par les joueurs, les bénévoles et l'ensemble du club.

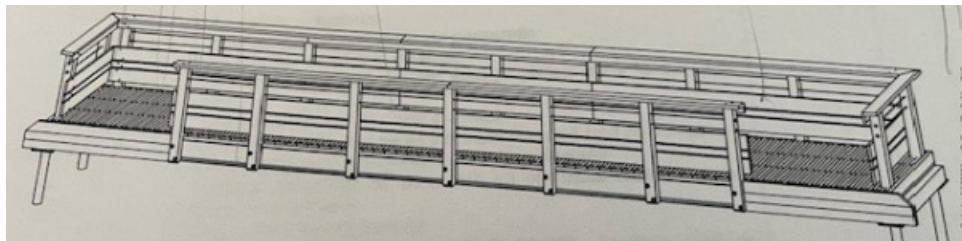
Si tout se déroule comme prévu, les travaux de voirie et de fondation (V.R.D.) pourraient débuter au début du second semestre. Une phase importante qui marquera le lancement concret de cette future infrastructure sportive.



La passerelle du futur chemin de randonnée secteur route de Souligné

La commune poursuit l'aménagement du futur chemin de randonnée reliant le calvaire de la Ronde Verte au Gué Perroux, puis à terme à La Petite Saulerie et aux itinéraires de Pruillé-le-Chétif. Les parcelles ont été acquises le 29 décembre par la commune. Les travaux de viabilisation ont débuté, mais le chemin reste pour l'instant interdit au public pour des raisons de sécurité.

Le franchissement du ruisseau de l'Orne Champenoise se fera grâce à une nouvelle passerelle de 11 mètres selon le modèle ci-dessous. Les travaux d'aménagement devraient commencer au premier trimestre 2026.



Travaux rue de la Croix Ste Apolline : une première phase achevée



La première phase des travaux engagés rue de la Croix Sainte-Apolline est désormais terminée. Les trottoirs ainsi que le chemin de liaison entre les rues Marguerite et Sainte-Apolline ont reçu une première couche d'enrobé. La couche de finition sera appliquée courant mars. Elle sera de couleur ocre, une teinte claire encore inédite à Saint Georges. Ce choix n'est pas seulement esthétique : il permettra également de réduire l'absorption et la diffusion de chaleur, moins importante sur une surface claire que sur un revêtement noir traditionnel.

La seconde phase des travaux vient de prendre le relais. Elle concerne le tronçon situé entre la rue des Bleuets et le carrefour de la rue du Colonel Touchard, avec des aménagements similaires à ceux réalisés lors de la première phase.

À l'issue de l'ensemble de ces interventions, la commune espère renforcer durablement la sécurité des piétons comme des automobilistes circulant dans ce secteur. Ces aménagements s'inscrivent dans une volonté d'améliorer le cadre de vie et de favoriser un déplacement plus sûr et plus agréable pour chacun.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en façade de mairie

Marché, animations, solidarité : retour sur un Noël réussi



Le Marché de Noël 2025 de l'école élémentaire, organisé le 12 décembre dans la cour, a rencontré un vif succès. Les familles sont venues nombreuses découvrir et acheter les objets confectionnés par les élèves, dont la vente a permis de soutenir la coopérative scolaire. Les enfants, accompagnés par les élèves de CM2 à la tenue des stands, ont participé avec enthousiasme à ce moment convivial qui a joliment lancé la période des fêtes.



Jeudi 18 décembre, l'école a vécu une journée placée sous le signe de la fête et du partage à l'occasion de la traditionnelle célébration de Noël.

En fin de matinée, les élèves de maternelle ont eu la joie de recevoir la visite tant attendue du Père Noël.



Accompagné des lutins de CM2, il a distribué cadeaux et friandises, pour le plus grand bonheur des plus petits. Un moment magique, rempli d'émerveillement et de sourires.

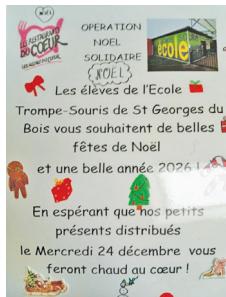
Le Père Noël a ensuite poursuivi sa tournée dans les classes de l'élémentaire.

À l'heure du déjeuner, la restauration scolaire avait préparé un délicieux menu de Noël, apprécié de tous. La mairie a prolongé cette ambiance festive en offrant, à l'issue du repas, les traditionnels Pères Noël en chocolat.

Comme chaque année, l'école a organisé une collecte solidaire faisant appel à la générosité des familles. Depuis début novembre, les élèves ont rassemblé : un « truc » chaud, un « truc » bon, un mot doux, un produit d'hygiène et un loisir.

Le jeudi 18 décembre l'après-midi, les délégués





ont chargé l'ensemble des dons dans une camionnette des Restos du Cœur. Les dons ont été distribués aux bénéficiaires lors du réveillon de Noël.

Un grand merci aux familles et aux enfants pour leur engagement et leur solidarité.

Un accueil périscolaire dynamique et créatif

Les agents de la commune ont effectué durant la période de novembre à décembre la confection d'œuvres sur les temps d'accueil avec les enfants de la maternelle à la primaire. Faouzia et Carole, les animatrices en maternelle, ont proposé l'élaboration de Sapin de Noël ainsi qu'une fresque sur l'automne. Plus d'une vingtaine d'enfants ont participé à ces activités proposées sur les temps d'accueil. Les enfants sont repartis le vendredi, dernier jour d'école avant les vacances de Noël avec les œuvres réalisées par leurs soins.

Nous pouvons être satisfait du travail réalisé par les enfants de l'accueil.



Sur la Primaire Aurélie, Nicolas et Aude ont proposé aux enfants un projet ambitieux ; réalisation d'un calendrier de l'avent sous forme de dessin inspiré de l'univers "DISNEY".

De la conception à sa réalisation finale les enfants ont pu voir et participer aux différentes étapes, la partie construction, l'assemblage, le coloriage, et la réalisation finale. Tout le monde s'est pris au jeu de faire une partie d'un personnage qu'ils ont pu faire découvrir à leurs parents dès le 1 décembre et faire participer les familles à ce calendrier à la conception très originale.

Ces projets ambitieux ont conquis la vingtaine de participants et ont rencontré un "franc succès".

Nous pouvons féliciter l'équipe d'animation de Saint Georges du Bois qui a travaillé avec des contraintes que nous connaissons liés à l'accueil (échéancier, départ échelonné, goûter, contrôle carte et sortie des enfants).





Pour l'enfance et la jeunesse : le Bocage Cénomans La petite enfance : 0-4 ans

Le Relais Petite Enfance propose différents ateliers aux assistantes maternelles de Saint Georges du Bois. Les séances de jeux et rencontres se déroulent une fois par mois dans la salle de l'accueil périscolaire de la commune. Des ateliers motricité ou encore lecture et comptines sont également proposés. Actuellement la commune de Saint Georges du Bois compte 14 assistantes maternelles agréées dont 4 exerçant dans la M.A.M. « les petits bouts en train ». Si vous souhaitez des renseignements ou bien la liste des assistantes maternelles de la commune vous pouvez joindre le RPE : relaispetiteenfance@bocagecenomans.org ou au [02.52.19.21.80](tel:0252192180)

Retour en image sur la sortie de fin d'année proposée par le Relais Petite Enfance au centre équestre de Vallon Juigné.



La parentalité

NOUVEAU : Le Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans vous propose pour cette nouvelle année 2026 de découvrir son nouveau support à destination des familles : La Lettre de la Parentalité. Au programme : le planning des actions à venir et plusieurs idées d'activités à partager en famille autour du Bocage. A retrouver sur le site du Bocage Cénomans :

<https://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

Actions proposées :

- « la p'tite parent'aise du samedi » dans un espace convivial pour vous accueillir, situé dans les locaux du multi-accueil Pomme de reinette, 3 route de la Richardière à Pruillé-le-Chétif.

Durant cette matinée vous pourrez faire une pause tranquillement dans votre semaine et voir votre enfant évoluer dans un lieu adapté, parmi d'autres enfants :

- Visites à la ferme pédagogique de Fay,
- Ateliers cirque,
- Atelier cuisine,
- Séances comptines et histoires
- Etc...

Renseignements et inscriptions :

peteenefanceparentalite@bocagecenomans.org

L'Enfance (3-11 ans)

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des vacances

Lors des vacances, l'accueil de loisirs du Bocage Cénomans a ouvert ses portes en décembre pour 3 jours dans la salle périscolaire de Saint Georges du Bois.

Le nouvel an chinois était au programme de ces 3 jours.

L'équipe d'animation a, dans la bonne ambiance, proposé de nombreuses activités aux 13 enfants qui ont fréquenté l'accueil de loisirs durant ces vacances, dont 6 enfants de la commune de Saint Georges du Bois.



À venir :

Vacances de printemps : l'accueil de loisirs ouvrira du 13 avril au 17 avril sur Chaufour-Notre-Dame et Saint Georges du Bois et du 20 avril au 25 avril à Saint Georges du Bois.

Les inscriptions pendant les vacances scolaires se font à la semaine avec possibilité d'enlever un jour maximum au choix par semaine.

L'Accueil de Loisirs des mercredis

Le Bocage Cénomans dispose de deux accueils de loisirs pour les mercredis de 7h45 à 18h30 :

- Sur la commune de Saint Georges du Bois, au 24 rue de Sablé peuvent être accueillis 32 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.
- Sur la commune de Chaufour Notre Dame, au 12 rue de la Denisière peuvent être accueillis 24 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.

31 enfants de la commune de Chaufour-Notre-Dame sont actuellement accueillis dans nos accueils de loisirs des mercredis.

Les inscriptions sont toujours possibles pour l'accueil de loisirs des mercredis sur période scolaire de septembre 2025 à juillet 2026.

Pour toutes demandes, contacter :

Maxime LOISON, directeur des accueils de loisirs à :
accueilloisirs@bocagecénomans.org

La jeunesse (11-17 ans)

Le séjour pré-ados

Ce sont 24 jeunes qui ont pu passer une semaine en séjour les pieds dans l'eau dans le Finistère. Les journées étaient agrémentées d'activités (char à voile, découverte des dunes, baignades...) et gestion de la vie quotidienne d'un camp (repas, courses, vaisselle...) sans oublier les veillées conviviales chaque soir sur la plage. Le transport a pu se faire en train depuis Le Mans jusqu'à Brest.

Un séjour pré-ado sera organisé pour l'été 2026, les inscriptions démarreront au printemps.

Tickets sports

Les prochaines périodes d'activités Tickets sports sont les suivantes :

- Hiver : 23 au 27 février 2026
- Printemps : 20 au 24 avril 2026
- Eté : 17 au 28 août 2026



Pour toutes demandes, contactez :
Cindy BRULÉ, responsable enfance & jeunesse à
enfancejeunesse@bocagecenomans.org

N'hésitez pas à consulter notre site internet :
www.bocagecenomans.org

ou à nous suivre sur notre page facebook ou
instagram : [Bocage Cenomans](#).

Saint-Georges-du-Bois

RENOVATION DE LA RUE DE LA CROIX
SAINTE APOLLINE: LES TRAVAUX
SONT EN COURS

Actualités	Publications	Infos Pratiques
Commerce & artisans	Jeunesse	Associations
Vos élus	Vie Municipale	Transports

Pour rester au courant
des dernières actualités
et alertes, téléchargez
l'Application mobile «My
Mairie» et choisissez
St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR
Google Play



Télécharger dans
l'App Store



Associations

Guide des activités associative du Bocage Cenomans
AKILTOOR (jeux de société)
Apets 72
Association sportive de pétanque
Football club Saint Georges-Pruillé
Groupe chantant
Les Dynamiques Boisgeorgiens

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akitoor	Antoine DENIAU		Mail : akitoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Buckmaster Wargames72			Mail : jeanchristophe.bongard@gmail.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruillé	Anthony FOLLIOT	06.78.37.63.38	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alima5372@orange.fr
S.G.B taekwondo	Marwan GUIMIER	06.02.14.83.22	sgb.taekwondo72@gmail.com
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : sgbe72700@gmail.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	



FC SGP :

Le Club de football Pruillé-St Georges a connu une fin d'année riche sportivement et en animations.

Sur le plan sportif, alors que nos Vétérans ont survolé la 1ère partie de championnat, entre apprentissage de la R3 et reconstruction des équipes réserves, nos équipes Séniors sont à la peine et elles auront besoin de vos encouragements sur cette 2ème partie de saison. Au niveau de la préformation, nos équipes U12 à U17 du GJ BOCAGE MANCEAU vont débuter la 2ème phase de leurs championnats respectifs. Nos jeunes pousses de l'école de foot (U7 à U11) attendent avec impatience la sortie des calendriers de la 2ème partie de saison.

Le FC SGP a participé au téléthon sur la commune de Pruillé, avec les tracteurs illuminés, cette manifestation a permis de récolter environ 1000€ au profit de la recherche du Téléthon. La traditionnelle arrivée du père noël de l'école de foot a ravi les plus jeunes !

En novembre, la tombola de Noël organisée par notre commission d'animations a été lancée, pour la première



fois, et 250 carnets ont pu être écoulés. De nombreux lots ont été distribués à la grande satisfaction des gagnants. A présent, le club se concentre sur sa soirée dansante annuelle qui est prévue le samedi 07 mars 2026, dans la nouvelle salle des fêtes de Pruillé. A ce propos, les places sont à réserver sans tarder.

D'autres animations sont à venir : **stage de Pâques, concours de pétanque, et un cochon grillé le 30 mai 2026 pour fêter les 10 ans de la fusion de nos 2 clubs....**



S.G.B.E :

Sportivement, Saint Georges Bien-Etre se porte bien.

Depuis Septembre 2025, l'association a encore grandi : elle propose désormais :

- Un cours de step hebdomadaire
- Deux cours de gym douce
- Deux cours de gym tonique
- Trois cours de yoga
- Quatre cours de pilâtes

Presque tous les cours ont fait rapidement le plein. Il reste quelques places disponibles en Yoga le jeudi de 18h45 à 20h, en pilâtes le lundi de 19h30 à 20h30, en gym douce le mardi de 17h45 à 18h45 et en step le vendredi de 19h à 20h.

Quatre animateurs Elise, Jennifer, Virginie et Timothée dispensent avec beaucoup d'attention, ces cours à 179 adhérents.

Aussi, le bureau aurait besoin de bénévoles pour des aides ponctuelles ou une participation plus active dans l'animation et le fonctionnement de l'association. N'hésitez pas à venir rejoindre SAINT GEORGES BIEN ETRE.

Mme BODINIER, présidente, reste à votre disposition au **06.87.83.65.32** ou Mme CHABLE, vice-présidente, au **02.43.47.20.94** pour tout renseignement complémentaire, ainsi que les membres du bureau que vous pouvez rencontrer lors des sessions sportives.

Adresse mail : sgbe72700@gmail.com



S.G.B taekwondo

Cette Année le SGB Taekwondo démarre sa 2ème saison sur les chapeaux de roue, puisque la section enregistre une augmentation des effectifs de 34%.

Nous constatons un engouement pour la discipline aussi bien chez les garçons que chez les filles, et nous souhaitons remercier très sincèrement les familles.

Notre gratitude s'adresse aussi tout particulièrement aux parents qui s'impliquent à chaque séance pour les enfants. Comme lors du stage combat qui a eu lieu en octobre, deux mamans ont été les mamans de près de 30 stagiaires.

Associations



En Décembre chez nos adolescents, trois d'entre eux ont découvert la compétition et ils ont fièrement représenté la section ainsi que notre commune et ont obtenues tous les trois une médaille (deux argent et une bronze).



En novembre la section a, dans le cadre de la journée contre les violences faites aux femmes et en collaboration avec la mairie, organisé un stage de trois heures de self défense ; accueillant ainsi 19 femmes, un homme et trois adolescentes. Une très belle réussite avec la visite de M. BRETEAU et de Mme ROBIN. Une expérience très riche et une ambiance très collégiale.



L'année 2026 sera aussi riche avec diverses animations pour nos élèves dont un stage technique qui aura lieu sur la commune et un passage de grade en fin d'année.

Notre section est ouverte à tous, tout au long de l'année. Une journée porte ouverte aura lieu le 16 Mai 2026.

Les Dynamiques Boisgeorgiens :

Les activités après-midi, Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h00.



Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00. Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 14h00 suivant le calendrier établi. Le programme de Février à Mai 2026 est le suivant :

Réserve aux adhérents :

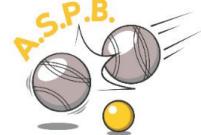
- Mardi 10 Février Spectacle humoriste suivi de la galette des rois à Baugé (49).
- Samedi 21 Février 2026 : Après-midi crêpes à partir de 14 h 00
- Du Lundi 06 au Samedi 11 Avril 2026 Voyage surprise 6 jours 5 nuits, transport autocar.

A l'attention de tout public :

- Samedi 07 Mars 2026 Salle associative, soirée théâtre à partir de 20 heures présentée par la troupe du Théâtre du haut Maine de Beaumont sur Sarthe ; ouvert à tous

L'ASPB (Association Sportive Pétanque Boisgeorgienne) vous informe :

Un site est créé pour les adhérents afin de communiquer et de connaître les actualités de l'association. Le tarif de l'adhésion est de 25 € par an. Le tarif d'inscription pour les concours est de 7 € par personne engagée. Le nombre d'adhérents reste constant. Les jours d'entraînements sont les mercredi et vendredi après-midi.



Les dates de concours pour l'année 2026 :

Samedi 11 avril 2026	Doublettes formées
Samedi 16 mai 2026	Triplettes formées
Samedi 04 juillet 2026	Doublettes mixtes
Samedi 26 septembre 2026	Triplettes formées

Plusieurs autres évènements sont organisés pour les adhérents (challenge interne, journée adhérents...) Nous allons également engager 4 triplettes au concours qui se déroulera du 31 août au 4 septembre en Espagne à Santa Susanna.

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérents, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

Nathalie PASTEAU (Présidente) : [06.81.49.40.14](tel:0681494014)

Francis BLIN (Secrétaire) : [06.21.80.73.66](tel:0621807366)

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr



COURSE NATURE DE L'ORNE CHAMPENOISE

12 AVRIL 2026
9H15

12 Km & 21 Km
ÉTIVAL-LES-LE MANS



Inscription possible sur place
Informations & tarifs sur klikego.com

SIVOM LE PARC
DE LA RIVIERE



Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie



APETS

Les 15 et 16 novembre 2025, l'APETS a de nouveau organisé sa bourse aux jouets au cours de laquelle, vendeurs et acheteurs ont pu réaliser de bonnes affaires. Pour la première fois, cet événement a été assorti d'une récolte de dons de jeux, vêtements et livres pour enfants et matériels de puériculture au profit des Resto du Cœur. Ce fut une réussite et les deux associations souhaitent renouveler cette action l'année prochaine.



Comme les années précédentes, l'APETS a organisé en novembre dernier une vente de gâteau Bijou qui a remporté un beau succès auprès des familles car elle a permis à l'association de récolter 591,80 € de bénéfices. A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association a également réitéré son opération vente de chocolats et douceurs de Noël avec l'entreprise sarthoise Initiatives et sa chocolaterie partenaire Alex et Olivier et réalisé un bénéfice de 934,71 €. L'APETS remercie chaleureusement les familles pour leur participation à ces actions.

L'association a versé la somme de 300 € à la coopérative scolaire en décembre 2025 afin de permettre, comme tous les ans, l'achat de cadeaux de Noël pour chaque classe de l'école. Ces cadeaux, choisis par les enseignants, ont été remis par le père Noël lors du repas de Noël.

Nous attendons les enfants de l'école, en nombre, à la boum qui aura lieu le dimanche 8 février après-midi au sein de la salle associative. Pendant que les enfants s'amuseront sur la piste de danse, les parents pourront partager un moment de convivialité.

Le carnaval de l'APETS se déroulera le samedi 28 mars prochain. Cet événement festif et familial, ouvert à tous, se tiendra sous le signe de la créativité avec un thème libre, invitant petits et grands à venir déguisés pour partager un moment joyeux et coloré. A l'issu du carnaval, l'après-midi se poursuivra par un temps de partage et de convivialité à la salle associative, permettant aux participants de se retrouver autour de notre buvette. Puis, nous poursuivrons les festivités par une soirée jeux de société avec la participation de l'association Akiltoor, et pizzas livrées à la salle associative par le restaurant Le P'tit Saint Georges. Enfin, notre fête de l'école aura lieu le dimanche 28 juin.

BOUM

de

L'ECOLE

DIMANCHE 8 FÉVRIER

15H – 17H30



Ouverte à tous les
enfants de l'école
Trompe Souris

Salle
associative de
Saint-Georges-
du-Bois

**Entrée
gratuite**

**Stand
maquillage**

**Vente de gâteaux,
boissons,
friandises**

Espace convivialité
pour les parents et
accompagnateurs

*Enfants sous la
responsabilité de
leurs parents*



Organisée par l'APETS
au profit de l'école



Apets72 - Parents d'élèves école Trompe-
Souris de Saint-Georges-du-Bois
apets72.ecole.trompe.souris



Accueil des nouveaux habitants du Clos des Hayes avec le regret d'avoir reçu peu de personnes



Repas annuel offert par le C.C.A.S



Moment convivial au groupe chantant



Cérémonie commémorative du 11 novembre



Bourse aux jouets organisé par l'APETS



Spectacle de cirque avec le clown Pascalino de la compagnie Andreas Circus Animations.



Défilé de tracteurs illuminés place de la Mairie



Arrivée du Père Noël en tracteur



Concert de Noël animé par le groupe antillais ACMA Caraïbe.

VIE DU VILLAGE : « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Le respect de quelques règles de vie nous permet souvent de vivre harmonieusement avec nos voisins.

Quelques rappels des règles :

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



DÉBROUSSAILLER SON TERRAIN ET LES ABORDS DE SON HABITATION, C'EST OBLIGATOIRE !

C'EST INVESTIR POUR VOTRE SÉCURITÉ
FACE AUX FEUX DE FORÊTS ET DE VÉGÉTATION

Rappel : Nous vous rappelons que les travaux de débroussaillement doivent être réalisés, dans la mesure du possible, entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} mars.

Taille des haies :

Les haies en bordure du domaine public ne doivent pas déborder sur le domaine public ni sur la propriété d'autrui. Veillez à les entretenir régulièrement. Il en va de la sécurité de tous, notamment à l'approche des intersections.



Déchets canins :

Afin de préserver l'entretien des lieux publics, notamment les trottoirs et les espaces verts, chaque maître est responsable des déchets de son animal de compagnie. Il faut emporter avec soi des sacs plastiques pour récolter les excréments de l'animal, puis jeter l'ensemble, sac noué, dans la corbeille de propreté la plus proche.

Trottoirs :

L'entretien régulier des trottoirs (balayage, désherbage, enlèvement de la neige, etc...) incombe aux riverains. Les riverains doivent également répandre du sel, du sable ou de la sciure de bois, qu'ils doivent ensuite balayer au moment du dégel. Ne pas encombrer les trottoirs pour permettre le passage des piétons, fauteuils roulants, poussettes.





Fermeture de L'îlotCo

La commune informe les Boisgeorgiens que L'îlotCo, tiers-lieu situé à Saint-Georges-du-Bois, a fermé début décembre à l'initiative de ses propriétaires. Même s'il ne s'agissait pas d'un lieu municipal, ce lieu a compté dans la vie locale. Merci à toutes celles et ceux qui l'ont fait vivre.

Opérations bons de Noël d'une valeur de 30€ (à utiliser avant le 28 février 2026)



De nouveau cette année la municipalité a offert « un bon de Noël » d'un montant de 30 € aux personnes domiciliées dans la commune de plus de 75 ans, valable chez les commerçants de la commune associés à cette action.

La municipalité remercie les commerçants partenaires pour cette opération très appréciée par nos séniors.

La gendarmerie nationale nous communique le bilan de ses interventions sur notre commune en 2025

La gendarmerie est intervenue à 62 reprises au cours de l'année écoulée pour différents faits et 25 infractions routières ont été relevées, majoritairement pour des excès de vitesse. S'agissant des motifs d'intervention, on a relevé 12 cambriolages pendant l'année dont 6 sur le seul mois de Mars où de nombreuses communes autour du Mans ont été victimes de mêmes méfaits. Les différends et violences intrafamiliales ont fait l'objet de 4 interventions, même chiffre pour les accidents liés à la sécurité routière.

Globalement, les chiffres 2025 sont en nettes améliorations par rapport à 2024 avec une diminution des actes de délinquance relevés de 40%.

Naturellement, ces chiffres ne font pas apparaître les actes d'incivilités qui ne sont pas toujours signalés auprès de la gendarmerie.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en façade de mairie

Réfection du tapis d'enrobé sur une partie de la rue de sablé



Fin novembre, le département de la Sarthe a procédé à une réfection du tapis d'enrobé d'une partie de la rue de Sablé. Il s'agissait principalement de reprendre la partie située au niveau de la chicane et de l'entrée de la salle associative où un début d'affaissement et un faïencage avaient été constatés.



LE MANS
Métropole
COMMUNAUTÉ URBNAINE

La fibre pour tous !

**FERMETURE DÉFINITIVE DU
RÉSEAU CUIVRE ET ADSL**

**ON BASCULE
TOUS SUR LA FIBRE.**



Janvier 2026
Fermeture commerciale
Aucune nouvelle ouverture de ligne cuivre/ADSL

Janvier 2028
Fermeture technique
Les services cuivre/ADSL s'arrêtent définitivement

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Photo prise par Drone (Crédit photo : Alexis Portier)

Conception/Maquette/Retouche Photo: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1200 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...). Tél : 02.43.84.16.60

«Soutien à domicile Familles de la Sarthe»

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Elodie Leroy (responsable de secteur) se déplace à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.77.23.53

Mail : eleroy.sad@famillesdelasarthe.org

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél: 02 43 14 33 60

Mail: sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV. Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau

4 rue Ducré 72100 Le Mans

02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Activité tennis

Les cours de tennis sont en accès libre

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Pour les déchetteries ouvertes de 9 à 12 heures, la dernière entrée se fait à 11h45.

Pour les déchetteries ouvertes de 14 à 18 heures, la dernière entrée se fait à 17h45.

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h00 à 12h00

Composteurs: Les composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Conseillers numériques

Permanence en Mairie le lundi de 14h30 à 18h00

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain. Sortir les bacs la veille.

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

SARL Lemesle Jardins : Jardinier

Paysagiste lemeslejardins@gmail.com
06.08.54.35.86

Ailetechdrone : Télécopiste Professionnel :

Laurent Bilheux contact@ailetechdrone.fr
06.16.62.66.61

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique. Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Sain et toit - Nettoyage et entretien

Toiture, Façade, Terrasse et Panneaux

solaire. Michaël Rolland :

michael@sain-et-toit.fr 07.82.90.88.53

Ses services

Pharmacie de garde : 3237

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

Urgences vétérinaires 24h/24 :

Numéro de téléphone : 3115 (gratuit)

Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Gendarmerie de Coulans sur Gée:

02.43.88.82.06

Cabinet Médical Dr Barré, Dr Carrara ,

Dr Letessier, Dr Moreau-Cordier,

Dr Nayagom, Dr Toullier : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Potra 4 place pasteur St

Georges du Bois: 02.43.47.22.96

Infirmier libéral David Liger : 06.47.81.24.07

Kinésiologue

Laurence Manceau: 07.69.25.25.19

Kinésithérapeute

Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81

Stéphane Tirot : 02.43.28.51.85

Ostéopathe

Manuel Dumont, Amandine Courtien :
02.43.88.47.81

Naturopathe : Eline BASSAN : 06.02.45.14.81

Pharmacie : Éloïse Jourdrein :
02.43.47.18.82

Pédicure Podologue

Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :

Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)

09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Ses commerçants

ADRAE – Pâtisseries maisons :

06.52.07.85.93

adrae_patisserie@hotmail.com

Charlotte s'en mêle – Coiffure :

02.43.47.24.12

CRYSTALCLEAN – Nettoyage intérieur de

véhicules à domicile : 06.84.35.16.45

contact.crystalcleanlm@gmail.com

Évasion des sens – Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

Jean Pierre Rouillard – Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

La Maison du Pain – Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L' Imprévu / Café du Midi – Bar, Tabac,
Presse : 02.43.14.75.30

Le P'tit Saint-Georges – Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

LINA TAXI – Artisan taxi : 07.81.81.09.72

linataxi72700@gmail.com

Natur'elle – Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Onglément – Soin des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza – Commerce ambulant –Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Trame et Matière Créditation textile –
Création et confection de lingerie :
site web : creation-textile-sarthe.fr
mail : info@creation-textile-sarthe.fr

Stéphane Leffray – Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)

Contact Cindy POTTIER

3 rue des Fouillées

06.62.06.02.84 sur rdv.

U Express – Supermarché :
02.43.83.04.04

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Samedi 07 Mars 2026

Soirée du Foot Repas et Soirée Dansante
(Salle des Fêtes Pruillé le Chétif FCSGP)

Samedi 07 Mars 2026

Salle associative, soirée théâtre à partir de 20 heures présentée par la troupe du Théâtre du haut Maine de Beaumont sur Sarthe ; ouvert à tous organisé par Les Dynamiques Boisgeorgiens

Dimanche 15 Mars 2026
de 9h à 17h30

Tournoi de jeu « Mémoire 44 »
Association Buckmaster Wargames 72

Samedi 28 Mars 2026

Carnaval organisé par l'APETS dans les rues de la commune

Samedi 11 Avril 2026

Doublettes formées par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Vendredi 8 Mai 2026

Cérémonie de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale au monument aux morts

Samedi 16 Mai 2026

Triplettes formées par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Dimanche 28 Juin 2026

Fête de l'école organisé par l'APETS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars

2026

*Allons
Voter!*

1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars

